

# Les ÉCHOS

Neuilly-Plaisance

*Enrichissons cette année  
de nombreux **plaisirs**,  
d'incroyables **envies**  
et de surprenantes **exceptions**.*



# 2018

NEUILLY-PLAISANCE, UN ART DE VIVRE



p.8

Pacte Civil de Solidarité



p.9

Parking gratuit



p.19

Lecture Académie



- 3 ÉDITO DU MAIRE**  
**4 DOSSIER DU MOIS**  
 RETOUR SUR 17 RÉALISATIONS EN 2017  
**8 FOCUS**  
 LE PACS ARRIVE EN VILLE !  
**9 LA VIE NOCÉENNE**  
 9 STATIONNEMENT GRATUIT À NEULLY-PLAISANCE  
 10 UN NOËL MAGIQUE  
 11 JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS D'AFRIQUE DU NORD  
 147<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA "BATAILLE DU PLATEAU D'AVRON"
- LE "POTAGER À PARTAGER" FAIT PARLER DE LUI  
 12 RETOUR SUR LA JOURNÉE LITTÉRAIRE  
 UN "MOMENT D'EXCEPTION" À COUPER LE SOUFFLE !  
 LA JEUNESSE AU RENDEZ-VOUS  
 13 PHILIPPE BEAUDOING, UN PARCOURS NOCÉEN  
 UN NOCÉEN DANS LA TROUPE DES "CHORISTES"  
 14 L'ARRIVÉE DU TERRITOIRE GRAND PARIS-GRAND EST  
 DU HIP-HOP DE HAUT NIVEAU  
 15 COLLECTE DES DÉCHETS 2018  
 19 DES JEUNES NOCÉENS EN FORMATION DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE  
 LECTURE ACADEMIE SAISON II  
**20 SORTIR À NEULLY-PLAISANCE**  
 20 DANFLOOR +20 ANS  
 LA 32<sup>ÈME</sup> AUDITION DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE  
 21 HARMONIE, ÉMOTION ET PARTAGE AU RYTHME DU GOSPEL  
 BOUCHONS D'AMOUR
- 22 L'HISTOIRE DE QUASIMODO ET ESMERALDA RACONTÉE PAR LA DANSE  
 24<sup>ÈME</sup> SALON TOUTES COLLECTIONS  
 UNE COMÉDIE QUI VA RÉCONCILER LES FAMILLES  
 23 TONY ROSET, EN FINALE DU CONCOURS TOP MODEL EUROPE  
 BELLE RÉUSSITE DU CLUB NPS TAEKWONDO  
 COURS DE CAPOEIRA : LA CULTURE BRÉSILIENNE À NEULLY-PLAISANCE  
 24 DE NOMBREUX NOCÉENS POUR LE DERNIER APÉRO DU MAIRE DE L'ANNÉE !  
 UCEAI+ : UNE OPÉRATION RÉUSSIE
- 25 COMMERÇANTS**  
**27 COURRIER DES NOCÉENS**  
**28 JEUX/ÉTAT CIVIL**  
**29 BLOC NOTES**  
**31 TRIBUNES POLITIQUES**

## LES GRANDS RENDEZ-VOUS DES MOIS

### JANVIER

**Du 19 janvier à fin mars**  
 Concours Lecture Académie

**Dimanche 21 janvier**  
**De 8h30 à 17h** : Salon Toutes Collections - Salle des Fêtes

**Vendredi 26 janvier**  
**20h** : Séance de légende - Cinéma municipal "La Fauvette"

**Samedi 27 janvier**  
**A 10h** : Atelier d'écriture pour les enfants de 8 à 12 ans - Bibliothèque municipale

### FÉVRIER

**Samedi 3 février**  
**14h** : Ateliers de JO - Bibliothèque municipale  
**14h30** : Séance Ciné-ma Différence - Cinéma municipal "La Fauvette"

**Samedi 10 février**  
**10h** : Atelier d'écriture pour les enfants de 8 à 12 ans - Bibliothèque municipale  
**16h** : Heure du conte - Bibliothèque municipale  
**20h** : Concert de l'École municipale de Musique - Salle des Fêtes

**Dimanche 11 février**  
**16h** : Théâtre "Les parents viennent de Mars, les enfants du Mc Do" - Salle des Fêtes

**Samedi 17 février**  
**16h** : Séance ciné-goûter - Cinéma municipal "La Fauvette"  
**17h et 20h30** : Spectacle de danse de la compagnie Garbo - Salle des Fêtes

**Mardi 27 février**  
**De 14h à 19h** : Don du sang - Gymnase du Bel Air

Neully-Plaisance Échos  
 Le Mensuel des Nocéens  
 Hôtel de Ville  
 6, rue du Général de Gaulle  
 93360 Neully-Plaisance  
 01 43 00 96 16  
 Directeur de la publication :  
 Christian Demuyneck

Collaboration :  
 J.P. Favier, M. Barthel,  
 J. Beaudenuit, F. Rola,  
 E. Blondel.  
 Crédits photographiques :  
 Mairie de Neully-Plaisance,  
 Fotolia.  
 Photos non-contractuelles.

PAO GRAVURE  
 IMPRESSION :  
 La Station Graphique  
 Z.I. les Richardets  
 14/16, rue du Ballon  
 93165 Noisy-le-Grand Cedex  
 Tél : 01 48 15 58 10  
 Imprimé sur papier recyclé.



## Ciné-goûter



**Samedi 20 janvier à 16h** se tiendra le prochain Ciné-goûter avec "Ernest et Célestine en hiver". 4 courts métrages d'animation (59 min.). Précédé d'un goûter et suivi d'une animation !

## Séance de légende



**Vendredi 26 janvier à 20h**, assistez à la prochaine Séance de légende, qui sera un hommage à Maria Callas, pour les 40 ans de sa disparition. À cette occasion, La Fauvette vous propose "Médée" de Pier Paolo Pasolini. Denitza Bantcheva (écrivaine) viendra présenter la séance.

## Ciné-ma différence



**Samedi 3 février à 14h30**  
 La séance Ciné-ma différence mettra en lumière la comédie française d'Anne Le Ny "La monnaie de leur pièce". La séance Ciné-ma différence est accessible aux personnes en situation de handicap (physique ou mental) ainsi qu'aux personnes valides. Attention, le nombre de places en fauteuils roulants est limité ! Nous vous invitons à vous inscrire préalablement par téléphone au 01 43 00 11 38.

**Pour plus d'informations sur ces séances :**  
[www.mairie-neullyplaisance.com](http://www.mairie-neullyplaisance.com)



## “A Neuilly-Plaisance, la gratuité du stationnement est maintenue !”

Toute nouvelle année est porteuse, à l'égard de celle qu'elle remplace, d'un germe de continuité et d'un signe de renouvellement.

En effet, que la précédente ait été globalement bonne et il y a lieu d'essayer, pour ce qui est des choses sur lesquelles nous pouvons agir, de maintenir cette dynamique.

Qu'elle ait été au contraire plutôt négative et l'“an neuf” fournit l'occasion de tout changer, comme en atteste d'ailleurs la prise, par bon nombre d'entre nous, de bonnes résolutions...

L'année qui débute n'échappe pas à la règle et s'annonce plutôt favorablement, dans un contexte national, comme en font état des articles de Presse relayant des études conjoncturelles.

D'ailleurs, plusieurs enquêtes d'opinion le montrent, le moral des Français est nettement à la hausse, nous aurons l'occasion d'en reparler...

Je forme donc le vœu qu'en 2018, il en soit de même sur le plan personnel pour chacune et chacun d'entre vous !

\*\*\*

Le Dossier du mois de ce “Neuilly-Plaisance Echos” est consacré à un retour sur 17 réalisations municipales de 2017 qui nous paraissent être les plus significatives s'agissant d'une ville qui bouge et qui évolue, malgré un contexte financier extrêmement difficile.

Mais ce choix, volontairement réducteur, ne saurait occulter le fait que l'année passée fut riche d'autres événements ou manifestations qui tous auront rencontré un large succès.

Ainsi peut-on citer, pour rappel et sans classement, quelques uns d'entre eux :

L'approbation du PLU ; le Projet de construction de logements locatifs sociaux au 147 avenue du Maréchal Foch ; la réception en mars, tant de la 2<sup>ème</sup> Fleur que du label “3 cœurs” relatif au don du Sang ; le 3<sup>ème</sup> Grand Concours des Bouchons d'Amour ; les réfections complètes

de l'aire de Jeu Ionesco et du “Jeu des Grenouilles” (Parc des coteaux d'Avron ; les “Moments d'exception” ; Concert instrumental et Danse de Salon ; les différents salons annuels ; le mois de l'Artisanat ; la Fête du Parc, celle des Associations ; la Préparation au BAFA ; les “Apéros du Maire” ; les concerts Trop Plein de Sons ; les séances Ciné-ma Différence, Séances de Légende ; la mise en place d'un plan interactif des Travaux...

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive et constitue le lot commun d'une ville d'Exception comme Neuilly-Plaisance !

A cet égard, les mots prononcés par J.F. KENNEDY : “Demandez-vous chaque matin ce que vous pouvez faire pour le pays”, correspondent parfaitement à l'état d'Esprit qui anime l'équipe municipale s'agissant de Neuilly-Plaisance.

Il en est de même pour tous les bénévoles associatifs ou municipaux qui effectuent un travail remarquable tout au long de l'année !

\*\*\*

Une réforme nationale du stationnement payant est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

A cette occasion plusieurs villes sont passées du stationnement gratuit au stationnement payant ou ont augmenté leurs tarifs.

A Neuilly-Plaisance, la gratuité du stationnement résidentiel est maintenue ainsi que les zones bleues, sans oublier le service voiturier du dimanche, lui aussi gratuit !

Concernant la zone bleue, la Procès Verbal électronique, qui permettra un allègement des tâches administratives et donc un gain de temps pour les agents de la Police Municipale remplacera le “Timbre Amende” en 2018.

Bonne année à toutes et à tous !

*Votre Maire,*  
**Christian DEMUYNCK**



# A L'HEURE DES BONNES RÉSOLUTIONS FOCUS

## SUR 17 RÉALISATIONS EN 2017

L'année qui vient de s'écouler aura été riche de réalisations dans tous les domaines de la vie municipale.

Celles-ci démontrent, s'il en était encore besoin, que Neuilly-Plaisance est « une ville qui évolue ». C'est tout l'heureux paradoxe de notre commune laquelle, connue pour sa qualité de vie, pourrait se contenter de « gérer l'acquis ».

Bien au contraire, initiatives, projets et réalisations se sont succédés tout au long de 2017 et cela dans un contexte budgétaire pourtant très difficile.

Un seul mot d'ordre a été fixé par Christian DEMUYNCK et la municipalité : la recherche constante de la satisfaction de tous les Nocéens.

Celui-ci, comme chaque année, sera reconduit pour 2018...





# GRANDIR

## 1. Retour à la semaine de 4 jours

Dès la rentrée de septembre, les écoliers nocéens ont pu bénéficier de cette opportunité donnée par le Ministère de l'Education nationale.

Ils peuvent désormais bénéficier d'une pause de milieu de semaine, le mercredi, durant laquelle ils pourront participer à des activités pédagogiques plus audacieuses organisées sur une amplitude horaire plus large : sorties au Parc, à la piscine, visites de Musées ...

## RYTHMES SCOLAIRES

## 2. L'accueil au Centre Municipal de l'Enfance évolue

De la maternelle au CM2, les enfants sont accueillis les matins, les soirs, les mercredis et les vacances scolaires au Centre Municipal de l'Enfance de 7h30 à 18h30 avec possibilité d'un accueil à la demi-journée le mercredi matin.

Les enfants participent à des activités ludiques et culturelles encadrées par des animateurs diplômés. Des journées insolites sont également organisées (sorties dans les musées, les expositions, les parcs, les spectacles, la piscine, le stade, la bibliothèque de la ville) ... Il vous est dorénavant possible de vous inscrire par le biais de «Neuilly-Plaisance en ligne».

# CONNEXION

## 6. Mise en place de l'Espace Citoyen Premium

La ville a modernisé ses services en ligne pour proposer un nouvel espace famille : "Neuilly-Plaisance en ligne", depuis le site internet de la ville. Celui-ci permet aux usagers du service de la Petite Enfance de faire une demande de place en crèche et à ceux de l'Enfance (CME & Affaires scolaires), de pouvoir s'inscrire à la garderie du matin, à l'accueil du soir ...

"Neuilly-Plaisance en ligne" est accessible 7j/7, 24h/24 sur ordinateur, smartphone ou tablette !

## 7. La Fibre arrive à Neuilly-Plaisance !

Sachant que les villes de moins de 30 000 habitants ne sont pas prioritaires, il a fallu toute notre détermination pour parvenir à cette implantation engagée depuis 2 ans qui est en bonne voie de réalisation. La phase de commercialisation débute pour les pavillons et immeubles desservis via les réseaux souterrains. Pour rappel, la ville n'est pas maître d'oeuvre de ce projet, elle n'est décisionnaire ni du choix de l'opérateur ni du calendrier de déploiement.

## 3. En février dernier, la ville a lancé un nouveau concours : " Lecture Académie".

Plus de 90 jeunes nocéens scolarisés dans les classes de CM1/CM2 et du Collège, y ont participé.

L'objectif était de leur faciliter l'accès à la littérature mais également de leur permettre de développer leur prise de parole devant un jury.

*L'édition 2018 aura lieu du 19 janvier à fin mars (plus d'infos page 19)*



## 4. Projet jardinage

Les ateliers de Jardinage ont été créés dans le but de familiariser les enfants, de façon ludique et pédagogique, à l'art du jardinage.

Les enfants des TAPS maternels et élémentaires ainsi que ceux des Centres de Loisirs et de la Maison de la Culture et de la Jeunesse ont participé au "Concours de Jardinage".



## 5. Création d'une salle d'activité à l'école Victor Hugo

Une nouvelle salle a été aménagée afin d'améliorer les conditions d'accueil des écoliers de ce groupe scolaire.



8.



NOUS AUSSI ON VOUS AIME !

+ de 3000

abonnés au Facebook  
«Neuilly-Plaisance Ville»



# ACCESSIBILITÉ

## 9. Mise en accessibilité d'arrêts de bus

La ville réalise des travaux de mise en accessibilité de **21 arrêts** de bus sur les différents secteurs de la commune concernant les lignes 114, 116 et 127.

## 10. Formation d'agents au Handicap

Celle-ci a été initiée en 2017 pour les agents des crèches Pirouettes-Cahouettes, Abbé Pierre et du Multi-accueil et se déroulera cette année pour le personnel de la crèche du Centre.

La formation comprend 2 modules complémentaires : « l'enfant porteur de handicap en structure petite-enfance » et « la pédagogie Snoezelen ».



# URBANISME

## 11. Approbation du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme définit les grandes orientations d'aménagement de notre Ville à l'horizon 2030.

Il est désormais approuvé et appliqué sur tout le territoire de Neuilly-Plaisance. Retrouvez toutes les informations sur [www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com).

Construction d'une résidence de logements locatifs sociaux (132 logements étudiants et 85 logements familiaux) au 147 avenue Foch.

Étude de réaménagement des espaces publics autour de la Mairie et requalification urbaine.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## 12. L'acquisition de véhicules propres

Le parc automobile de la ville se rénove grâce à un passage progressif à l'électrique avec l'acquisition de **2 « goupil »** véhicules-bennes aux espaces verts ; **2 « gloutons »** pour le nettoyage de la ville ; **2 kangoos utilitaires** pour la Restauration Scolaire et les Services techniques.

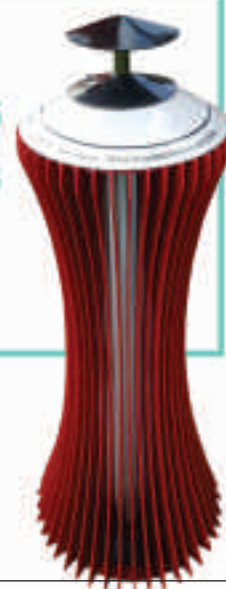
## 13. Une ville plus propre

55 poubelles supplémentaires ont été installées dans toute la ville dans l'objectif de garder nos espaces publics plus agréables à vivre.



Selon un 1<sup>er</sup> bilan, c'est près de

**17 000 mégots en moins**  
sur les trottoirs, soit 8,35 kilos  
collectés et  
recyclés !



## 14. Installation de Cy-clopeurs

Ces 4 nouveaux cendriers ont été installés en divers points de la Ville. De couleur rouge, design et écologiques, ils récoltent les mégots de cigarettes, et les recyclent en mobilier d'extérieur.



# SPORT

## 15. Espace « Gévrise EMANE »

Le 28 janvier, le Dojo du stade de Neuilly-Plaisance a été baptisé « Espace Gévrise EMANE » en hommage à la Judokate, notamment 3 fois championne du Monde, qui a commencé le Judo dans notre ville.

Pour l'occasion, le dojo a été totalement refait (vestiaires, douches, sanitaires, carrelage ...)



# ÉVÉNEMENTIEL

## 16. Opérations « 100% plaisir »

Régulièrement, depuis avril 2017, des opérations « 100% plaisir » sont organisées le dimanche matin en centre-ville. Musiques, animations, jeux de société, démonstrations sportives ou associatives, il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts !

Ce concept a pour objectif d'allier l'achat à la découverte et aux loisirs.

## 17. Snack des Bords de Marne :

Durant tout l'été, le Snack des Bords de Marne avait élu domicile non loin de la Place Montgomery. Ce dernier proposait aux visiteurs un espace de restauration et de détente à toutes heures du jour et de la soirée dans un environnement agréable et convivial.





# LE PACS ARRIVE EN VILLE !



**V**ous souhaitez vous Pacser ? Bonne nouvelle, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, vous n'avez plus à vous rendre au Tribunal d'Instance du Raincy ! Les Mairies sont aujourd'hui habilitées à réaliser ces unions (vous pouvez également vous rendre chez un notaire).

Après la gestion des CNI (les Cartes Nationales d'Identité) et des passeports, les services de l'Etat ont transmis aux communes cette prérogative importante, consistant à unir deux personnes majeures qui souhaitent s'engager réciproquement dans un soutien mutuel et solidaire. Les Villes répondent ainsi à un double objectif d'intérêt général : faciliter vos démarches administratives et désengorger les tribunaux ensevelis sous les contentieux toujours plus nombreux, les litiges, les demandes de tutelles...

S'il y a une indéniable cohérence à transférer la gestion des PACS aux communes qui gèrent déjà historiquement les mariages et la plupart des actes d'état-civil, il faut tout de même souligner que ce transfert ne s'accompagne d'aucun transfert de crédits pour assurer cette compétence. Cela est pour le moins paradoxal de la part de l'Etat qui n'a de cesse de critiquer la gestion financière des collectivités mais il est malheureusement coutumier du fait.

Ce transfert constitue donc une dépense de plus pour des finances communales déjà mises à mal par les réductions drastiques de dotation de l'Etat et les coûts supplémentaires induits depuis par la création de la Métropole du Grand Paris et du Territoire.

Au sein de la Mairie, les PACS ont été en toute logique confiés au service des Affaires Générales que nombre de Nocéens connaissent bien. En effet, ce service est déjà en charge des démarches liées à l'état-civil et aux documents d'identité. Les agents ont bien entendu reçu une formation spécifique et les logiciels ont été adaptés.

La tâche des agents de ce service a d'ailleurs été d'autant plus méritoire que la formation par les services de l'Etat a été tardive. Ce nouveau service de proximité qu'est la gestion des PACS est l'occasion de souligner une nouvelle fois la capacité d'adaptation des agents municipaux et le professionnalisme avec lequel ils répondent aux attentes des Nocéens.

Nouvelles compétences, nouveaux outils et nouvelles procédures : tous

les actes liés au PACS sont dématérialisés. Ainsi il n'y a pas de registres comme cela est le cas pour les autres actes d'état-civil.

Le service des Affaires Générales se tient à votre disposition pour toute question relative au PACS. Sachez cependant que la modification d'un PACS nécessite l'accord des deux partenaires et que le nombre de modifications n'est pas limité. Concernant la dissolution du PACS, elle peut se faire à la demande d'un seul ou des deux partenaires. La démarche pour effectuer sa demande dépend du lieu d'enregistrement du PACS ; mairie, notaire, consulat ou ambassade.

Cependant pour les PACS conclus auprès d'un Tribunal d'Instance, vous devrez contacter les services d'état-civil de la commune où se trouve ce Tribunal d'Instance.

## EN QUELQUES CHIFFRES

- **1500 PACS annuels sur les 11 communes affiliées au tribunal d'Instance du Raincy (dont Neuilly-Plaisance)**
- **Le service des Affaires générales, ce sont 4 officiers d'états civils, et 8 agents administratifs. Il gère également l'accueil physique et téléphonique, la navette municipale ainsi que l'organisation des élections**
- **Le 1<sup>er</sup> PACS nocéen a été signé le vendredi 22 décembre.**

## QUELQUES DÉMARCHES POUR UN ENGAGEMENT

Concrètement, si vous souhaitez vous pacser, il convient de :

- télécharger et remplir le formulaire de pré-demande de PACS sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>). Le formulaire sera en outre très prochainement à disposition sur le site de la ville.
- ratifier la Convention d'engagement réciproque, que vous conserverez
- remplir la déclaration conjointe de PACS et l'attestation sur l'honneur de non-parenté, et de résidence commune à Neuilly-Plaisance
- prendre rendez-vous pour le dépôt du dossier auprès du service des Affaires Générales au 01 43 00 96 16. Tout dossier incomplet sera refusé.

*A noter : le PACS ne donne lieu à aucune cérémonie et ne nécessite pas la présence de témoins ni d'un élu municipal.*

*Par ailleurs, le service des Affaires Générales n'est pas aménagé pour recevoir du public à l'occasion de la signature d'un PACS. En conséquence, si vous souhaitez solenniser votre PACS, la cour de la Mairie est à votre disposition pour des photos.*

## Un nouvel espace d'accueil

- ▲ Afin de mieux vous recevoir, l'accueil de la Mairie a été repensé durant l'année 2017 :
- ▲ des travaux d'insonorisation ont été réalisés par la pose d'écrans acoustiques au plafond
- ▲ des panneaux décoratifs (jouant également un rôle d'insonorisation) mettent en valeur la Ville et les Nocéens
- ▲ un grand mur végétalisé est même à l'étude !



## STATIONNEMENT : GRATUIT A NEUILLY- PLAISANCE !

Vous l'avez peut être vu ou entendu dans les médias : une réforme du stationnement payant est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. A cette occasion plusieurs villes sont passées du stationnement résidentiel gratuit au stationnement payant.

**T**el n'est pas été le choix de Neuilly-Plaisance qui a préféré maintenir le stationnement résidentiel gratuit ainsi que les zones bleues.

En effet, la municipalité considère que la qualité du cadre de vie qui constitue l'ADN de Neuilly-Plaisance passe par des commerces de proximité et un marché attractifs et dynamiques. Le stationnement gratuit permet à chacun de pouvoir se garer et faire ses courses en toute quiétude sans avoir à déboursier d'argent.

Rappelons que les jeudis et dimanches matins, vous pouvez toujours bénéficier d'une autre innovation devenue emblématique de l'exception Nocéenne : le service voiturier, mis en place devant la Mairie.

Ce service est entièrement gratuit et vous bénéficierez en plus du sourire de nos hôtes et de nos conducteurs !

Concernant la zone bleue, la Procès Verbal électronique actuellement en cours de déploiement à la Police Municipale remplacera courant 2018 le Timbre Amende manuscrit.



L'agent verbalisateur sera équipé d'un terminal électronique. Ce terminal présente l'avantage d'être connecté au fichier des véhicules volés. L'agent de police sera ainsi immédiatement avisé s'il rentre l'immatriculation d'un véhicule qui a été déclaré volé.

La contravention une fois établie est envoyée automatiquement au titulaire de la carte grise comme cela se passe pour les excès de vitesse constatés par radar automatique.

Le recours au Procès Verbal électronique offrira un gain de temps et un allègement des tâches administratives pour les agents de la Police Municipale. Ce temps sera réinvesti dans des missions de patrouille et de sécurisation de l'espace public profitant ainsi à l'ensemble des Nocéens.



A noter que les policiers municipaux sont équipés de caméras-piétons permettant d'enregistrer le déroulé des interventions.



# Un Noël MAGIQUE

Une fois n'est pas coutume, à quelques jours de Noël, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants sages de Neuilly-Plaisance. Ce dernier n'a pas manqué de se déplacer dans les écoles, les centres de loisirs ou encore dans la cour de la Mairie où à chaque fois, un accueil des plus chaleureux lui était réservé. Revivons ensemble les festivités de la fin d'année 2017.

Retrouvez toutes les photos sur  
[www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com)



Animations dans la cour de la Mairie



CME Maternelle Foch



Défilé aux lampions



CME Élémentaire Édouard Herriot



CME Maternelle Léon Frapié



Maternelle Foch



Marché du centre ville



Maternelle Bel Air



Maternelle Paul Letombe



Noël des crèches



Visite de M. Le Maire lors de l'opération 100% Plaisance



Fête de Noël de la MCJ



# JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS D'AFRIQUE DU NORD

C'est sous la présidence d'**André PELISSIER**, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint, représentant M. le Maire excusé, que s'est déroulée, square "le Souvenir français", la cérémonie du 5 décembre en présence d'élus municipaux, de membres des associations concernées, de sapeurs-pompiers et de Nocéens.

A l'occasion de son allocution, André PELISSIER rappelait l'historique de cette période douloureuse, rendant un hommage solennel à nos compatriotes "Morts pour la France" lors de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



## 147<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LA "BATAILLE DU PLATEAU D'AVRON"

Samedi 16 décembre, la cérémonie commémorative s'est déroulée au cimetière puis au Plateau d'Avron devant le monument aux morts de la guerre de 1870.

Cette manifestation fut placée sous la présidence d'**André PELISSIER**, 1<sup>er</sup> Maire-adjoint, représentant **Christian DEMUYNCK**, en présence de **Michèle CHOULET** et de **Jean-Michel BLUTEAU**, Conseillers départementaux, d'élus municipaux mais également de Rosny-sous-Bois, d'habitants des deux communes et de responsables des associations d'Anciens combattants, du Souvenir Français et de Sapeurs-pompiers.

Au cours de son allocution, André PELISSIER a rendu hommage aux nombreuses victimes, dont certaines reposent à Neuilly-Plaisance, de ce conflit.

Puis, l'assistance fut invitée à découvrir, à l'initiative de l'Association nocéenne "Mémoire vivante du plateau d'Avron", 5 photos du Plateau, prises entre janvier et mars 1871, représentant le quartier à cette époque.



André PELISSIER, Premier Maire-adjoint, lors de son allocution.



Photos du plateau d'Avron en 1871.

## LE "POTAGER À PARTAGER" FAIT PARLER DE LUI

Mardi 6 décembre, la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF) remettait aux bénévoles du "Potager à Partager" le prix du jury récompensant ainsi le remarquable travail collectif de ses 19 membres : **Mme Jeanine ADNOT, Mme Sylvie ADNOT, M. René ANKRI, M. Bernard BONNIN, M. Georges DELYS, M. Paul HERVIU, M. Jean-Claude JOLY, Mme Maria KNIGHT, Mme Corinne KOURBATOFF et son fils Clément, M. Jean-Pierre LOSA, Mme Liching MAX, Mme Martine MOREL, Mme Maria OMNES, M. Michel PALERMO, M. Jean-Pierre ROSSI, Mme Martine ROUX-HENSI, M. Bernard THOMSEN, Mme Monique THOMSEN.**

Félicitations à tous les membres pour cette distinction et pour la rigueur avec laquelle cette initiative citoyenne est menée.





# Retour sur la JOURNÉE LITTÉRAIRE



Entouré de gauche à droite par : **Martine MOHEN-DELAPORTE**, Maire adjoint, **André PELISSIER**, 1<sup>er</sup> Maire adjoint et **Martine LAMAURT**, Conseillère municipale, **Serge VALLÉE**, Maire adjoint délégué à la Culture, à l'Emploi et à la Formation (2<sup>ème</sup> à gauche), lançait le 6<sup>ème</sup> Concours de dictées de Neully-Plaisance.



Plus de 250 personnes ont participé au **Concours de dictées 2017**. Toutes les générations, stylo à la main, étaient représentées avec un but commun, défier les règles de la langue française !

## Un "MOMENT D'EXCEPTION" à couper le souffle !

Près de 300 personnes se sont déplacées, dimanche 3 décembre à la Salle des Fêtes de Neully-Plaisance, afin d'admirer la 4<sup>ème</sup> édition des "MOMENTS D'EXCEPTION", qui était placée sous l'égide cette fois de la **DANSE SPORTIVE**.

Une heure trente de show élaboré par **Peggy DELPLACE**, Nocéenne et professeur de danse, qui avait concocté pour l'occasion, un programme axé sur la performance, l'émotion et le partage.

"Un feu d'artifice de danses", "des artistes d'une grande générosité", "surpris par la beauté du spectacle"... Voici quelques-uns des commentaires émis par les spectateurs à l'issue de l'événement.



Le couple de compétiteurs



Le couple de danseurs professionnels



Le couple de rockeurs

## LA JEUNESSE au rendez-vous



Cette 4<sup>ème</sup> édition du Salon du Livre Jeunesse a fait le bonheur de nombreux enfants. Livres à toucher, romans, bandes dessinées, livres CD... une vingtaine d'éditeurs s'étaient rendus à la Salle des Fêtes pour présenter leurs dernières nouveautés.



Lors de la cérémonie d'inauguration, **Christian DEMUYNCK** entouré d'élus du Conseil municipal et de **Jean-Henri REYNIER**, Principal du collège a remis les prix du concours de nouvelles et de la dictée. Tous les résultats sont sur [www.mairie-neullyplaisance.com](http://www.mairie-neullyplaisance.com)

Pour revoir toutes les photos et les vidéos de ces événements, rendez-vous sur [www.mairie-neullyplaisance.com](http://www.mairie-neullyplaisance.com)



## INTERVIEW

# Philippe BEAUDOING, un parcours nocéen

Le jeudi 14 décembre 2017, à 19h **Christian DEMUYNCK** mettait à l'honneur **Philippe BEAUDOING** en salle des mariages de la Mairie, à l'occasion de son départ pour une retraite bien méritée, en présence de **Jean-Henri REYNIER**, Principal du Collège Jean MOULIN, d'élus, de collègues et de proches.

**Philippe BEAUDOING** est né à Neuilly Plaisance en mai 1955. Il est d'abord élève à l'école Joffre puis collégien à Jean Moulin, puis surveillant d'Externat. Le 1<sup>er</sup> septembre 1990, il intègre ce même collège au sein duquel il occupera le poste de Conseiller Principal d'Education durant 28 ans, entrecoupés d'une période de 5 ans (1992-1997), durant laquelle il fera fonction de Principal-adjoint. Parallèlement, de 1984 à 2004, M. BEAUDOING dispense des cours de Mathématiques, un après-midi par semaine à la Maison d'Arrêt de Meaux, dans le cadre de la "Forma-

tion continue". Depuis 20 ans également, il est le référent actif du Collège concernant le Lycée IPERMA de Saint-Saulge dans la Nièvre. Pour rappel, ce dispositif mené en partenariat avec la Mairie de Neuilly-Plaisance, permet à des élèves qui se trouvent dans une situation ne leur garantissant pas une orientation en fin de 3<sup>ème</sup> correspondant à leurs souhaits, de trouver un encadrement avec une prise en charge personnalisée. Durant toutes ces années professionnelles, Philippe BEAUDOING aura fait preuve de qualités recon-

nues par tous : une autorité ferme empreinte de pondération et une efficacité de tous les instants dans le règlement des conflits entre élèves ou l'aide apportée pour trouver les stages de 3<sup>ème</sup>...

Durant cette nouvelle période de vie qui débute, M. BEAUDOING pourra profiter plus encore de son épouse, de ses 3 enfants et 4 petits-enfants.



Philippe BEAUDOING, lors de l'allocution de Christian DEMUYNCK le mettant à l'honneur.

Il a récemment reçu les "Palmes académiques" ainsi que, des mains de **Christian DEMUYNCK**, la Médaille d'Or de la ville de Neuilly-Plaisance, en récompense de ses mérites et de son "parcours nocéen".

## TÉMOIGNAGE :

*"Bonne et longue retraite monsieur BEAUDOING ! D'une constance sans pareille, d'une présence permanente, d'une ferme bienveillance à l'égard de tous les élèves, d'une courtoisie et d'une élégance extrême à l'égard de tous les personnels, Philippe BEAUDOING a été LA référence de l'établissement. Combien de paires de chaussures avez-vous donc usées, de la cour de récréation aux couloirs afin de pacifier les ardeurs des éventuels trublions. Monsieur BEAUDOING vous vous êtes, sans relâche, attaché à faire réussir l'ensemble des élèves qui vous ont été confiés, du plus solide au plus fragile d'entre eux. Depuis votre départ, le collège n'est plus tout à fait le même : il a perdu son âme, mais il nous faudra faire avec. Le Magnolia planté en votre honneur dans la cour de récréation, nous rappellera au quotidien votre présence si apaisante. Cristallin vous occupera certainement moins que ne le faisaient les élèves... Prenez soin de vous monsieur le CPE honoraire. Et sachez que vous serez toujours chez vous au collège."*

Jean-Henri REYNIER

## SOUVENIRS D'ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE DE 1990 À 1994 :

*"Je me souviens très bien de M.BEAUDOING qui nous (et surtout leur) courrait après, à convoquant les élèves les plus récalcitrants dans son bureau pour leur faire la morale. Un très gentil monsieur qui malgré tout était très calme avec des élèves pas très faciles !"*

Faiza ABALLECHE

*"Je me rappelle de M.BEAUDOING. Il était très gentil mais ne se laissait pas faire face aux élèves un peu difficiles mais il paraissait toujours tranquille et souriant. Bonne retraite et merci pour ces souvenirs."*

Gisèle BENOIST

*"Le sérieux et la patience de M.BEAUDOING sont les deux caractéristiques qui me reviennent en mémoire. Nous vous souhaitons une agréable retraite, en concrétisant vos nouveaux projets."*

Carole LORANDI VANGELI

## UN NOCÉEN DANS LA TROUPE DES "CHORISTES"

Le "Spectacle musical des Choristes", adapté du célèbre film de **Christophe BARRATIER**, se produit en ce moment aux Folies Bergère après une tournée triomphale fin 2017, dans toute la France ainsi qu'à Genève et Bruxelles.



Jean-Pierre CLAMI en "Père Maxence"

**Jean-Pierre CLAMI** y joue le rôle du "Père Maxence", l'homme à tout faire de l'Internat du "Fond de l'Etang". Ce comédien nocéen a débuté sa carrière en 1979, jouant principalement sous la direction de Jean-Pierre MOCKY (qui a tourné à plusieurs reprises à Neuilly-Plaisance), mais aussi sous celle de Jean-Marie POIRE et de Gérard OURY.

Il a en outre participé à des Téléfilms et des Séries. Le Spectacle des Choristes réunit 6 adultes et 15 enfants âgés de 8 à 17 ans.

*"Jouer est pour moi une addiction. Au Théâtre, j'aime donner du plaisir aux gens et les voir se lever, à l'issue du spectacle, pour applaudir à tout rompre", conclut M. CLAMI.*

### Informations pratiques

"Le Spectacle musical des Choristes"  
du 19 janvier au 11 février  
Théâtre des Folies Bergère  
32 rue Richer, Paris 9<sup>ème</sup>  
[www.foliesbergere.com](http://www.foliesbergere.com)

## L'ARRIVÉE DU TERRITOIRE GRAND PARIS-GRAND EST IMPLIQUE QUELQUES CHANGEMENTS DANS LE DOMAINE DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS...

Le territoire **Grand Paris Grand Est** regroupe 14 communes au Sud- Est du département de la Seine-Saint-Denis, dont fait partie Neuilly-Plaisance. Comme le prévoit la loi, ces 14 communes ont transféré, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, leur compétence "Collecte et Traitement des déchets ménagers et assimilés" à l'Etablissement Public Territorial **Grand Paris Grand Est**.

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, de nouveaux marchés publics de collecte communs au secteur Sud ont été mis en place. (Secteur Sud : Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand et Rosny-sous-Bois).

**La collecte et le traitement des déchets** restent inchangés pour le moment, en effet, les conditions de collecte (jours de collecte et secteurs) et les couleurs des bacs ne sont pas modifiées (*voir calendrier des collectes qui suit*).

**Mais quelques changements ont lieu :**

- Désormais toutes les **correspondances** sur la thématique collecte et traitement des déchets (questions, problèmes de collecte, échange de



bacs\*...) s'effectuent auprès du Territoire, qui a mis en place une plateforme téléphonique avec un numéro unique 0800 50 49 36 ainsi qu'une adresse e-mail [gestiondechets@grandparisgrandest.fr](mailto:gestiondechets@grandparisgrandest.fr).

*\*À noter : suite à un retard dans la mise en place de ce nouveau marché, le service de maintenance/dotation de bacs poubelle proposé par le Territoire, ne sera probablement effectif qu'en avril 2018. En consé-*

*quence, il n'y aura plus de livraison de bacs jusqu'à cette date (seules les demandes très urgentes d'échange de bacs seront prises en compte).*

- Une **nouvelle déchèterie** commune pour les villes de Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur-Marne devrait voir le jour en 2019/2020. En attendant, la déchèterie récemment ouverte au 7 avenue Marcel Dassault assure la transition.

*La déchèterie du 7 avenue Marcel Dassault, réservée aux particuliers de Neuilly-Plaisance, est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 13h. Un justificatif de domicile vous sera demandé à l'accueil.*

## DU HIP-HOP DE HAUT NIVEAU

Encore une fois l'équipe **HEMAN** a remporté son pari avec son événement **H-QUALITY** des 6 et 7 janvier, qui attire des danseurs de toute la France et d'Europe.

**L**a Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance était comble et a compté dans son enceinte, un grand nombre de personnalités de renom dans le milieu de la danse HIP HOP, un large public très éclectique, et un magnifique décor.

*Toute l'équipe d'HEMAN vous donne déjà rendez-vous pour l'édition 2019.*









## Q1 : Plateau d'Avron

### Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Lundi-Vendredi

**SAUF pour toutes les habitations de l'avenue du Centre Prolongée, et pour les collectifs de l'avenue du Nord et de la rue du Bel Air et le 51 avenue des Fauvettes**

qui seront collectés **3 fois par semaine :**

⇒ Lundi-Mercredi-Vendredi

### Emballages (bac bleu)

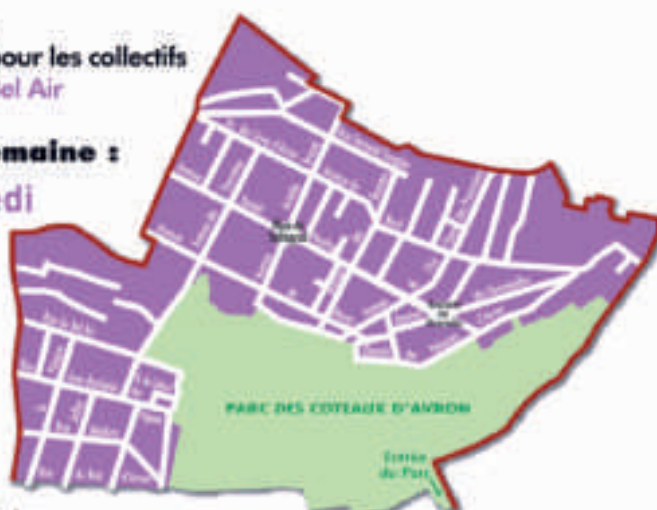
⇒ Jeudi

### Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Jeudi

Toutes les 2 semaines uniquement soit les :

11 - 25 janvier	12 - 26 juillet
8 - 22 février	9 - 23 août
8 - 22 mars	6 - 20 septembre
5 - 19 avril	4 - 18 octobre
3 - 17 - 31 mai	1 - 15 - 29 novembre
14 - 28 juin	13 - 27 décembre



## Q2 : Joffre

### Ordures Ménagères

⇒ Lundi-Vendredi

### Emballages (bac bleu)

⇒ Mardi

### Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Mardi

Toutes les 2 semaines uniquement soit les :

9 - 23 janvier	10 - 24 février
6 - 20 février	7 - 21 mars
6 - 20 mars	4 - 18 avril
3 - 17 avril	2 - 16 mai
1 - 15 - 29 mai	13 - 27 juin
12 - 26 juin	11 - 25 juillet

## Q4 : Village de Plaisance

### Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Mardi-Samedi

**SAUF pour toutes les habitations situées :**

- 4, 6, 7 bis, 9, 15, 18 chemin de Meaux • 2, 4, 8 rue Watteau
- 1, 2, 3, 4, 7 rue Paul Corlin • 22, 23, 24, 28 rue du 8 mai 1945

qui seront collectées **3 fois par semaine :**

⇒ Mardi-Jeudi-Samedi

### Emballages (bac bleu)

⇒ Mercredi

### Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Mercredi

Toutes les 2 semaines uniquement soit les :

10 - 24 janvier	11 - 25 juillet
7 - 21 février	8 - 22 août
7 - 21 mars	5 - 19 septembre
4 - 18 avril	3 - 17 - 31 octobre
2 - 16 - 30 mai	14 - 28 novembre
13 - 27 juin	12 - 26 décembre



## Q5 : Chalet

### Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Mardi-Samedi

**SAUF pour toutes les habitations situées :**

rue Paul Vaillant-Couturier

qui seront collectées **3 fois par semaine :**

⇒ Mardi-Jeudi-Samedi

avenue du Maréchal Foch (de la place Mermoz à la place du Général de Gaulle) (de la rue Gabriel Péri à la rue du Général de Gaulle) qui seront collectées **5 fois par semaine :**

⇒ lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi-Samedi

### Emballages (bac bleu)

⇒ Mercredi

### Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Mercredi

Toutes les 2 semaines uniquement soit les :

10 - 24 janvier	11 - 25 juillet
7 - 21 février	8 - 22 août
7 - 21 mars	5 - 19 septembre
4 - 18 avril	3 - 17 - 31 octobre
2 - 16 - 30 mai	14 - 28 novembre
13 - 27 juin	12 - 26 décembre



## Q3 : Les Renouillères



res (bac gris à couvercle vert)

### Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Lundi-Vendredi

**SAUF pour toutes les habitations** de l'allée de Bruges, l'allée de Florence, l'allée de Sienna, l'allée de Vlamincq, l'allée des Nyvards, la rue des Hersiers, la rue Léon Fropié, la rue des Morands, la rue Pierre de Craon, la rue Pierre de Coubertin, la place Saint-François **et pour les collectifs** de l'avenue du Président J. Kennedy et la rue des Renouillères

qui seront collectés **3 fois par semaine :**

⇒ Lundi-Mercredi-Vendredi

### Emballages (bac bleu)

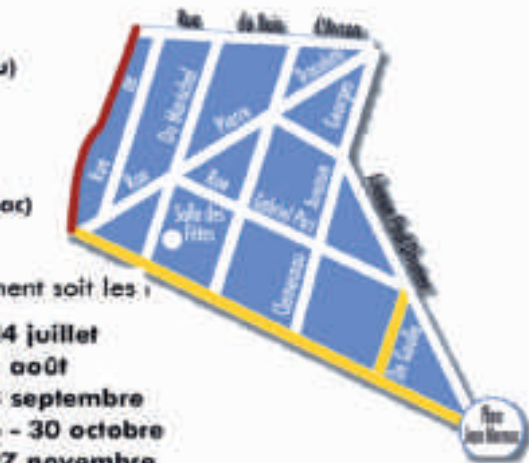
⇒ Mardi

### Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Mardi

Toutes les 2 semaines uniquement soit les :

9 - 23 janvier	10 - 24 juillet
6 - 20 février	7 - 21 août
6 - 20 mars	4 - 18 septembre
3 - 17 avril	2 - 16 - 30 octobre
1 - 15 - 29 mai	13 - 27 novembre
12 - 26 juin	11 - 25 décembre



ment soit les :

4 juillet  
 août  
 septembre  
 - 30 octobre  
 7 novembre  
 5 décembre



ercle vert)

## Q6 : La Maltournée



### Ordures Ménagères (bac gris à couvercle vert)

⇒ Mardi-Samedi

**SAUF pour toutes les habitations** de l'allée des Boutons d'Or, de l'allée des Jonquilles, de la place Maurice Schumann, de la rue des Bleuets, de la rue du Canal, de la rue Charles Cothala, de la rue Michel Debré, de la rue Alain Peyrefitte, de la rue Raymond Louviot, de la rue René Cassin **et pour les collectifs** de l'avenue Victor Hugo, de l'avenue du Maréchal Foch (n° 73, 80, 82, 85, 105, 126, 130, 131), du boulevard Gallieni (n° 1, 8, 14, 18, 19, 21, 44), de la rue des Cahouettes (n° 2, 4, 6) qui seront collectés **3 fois par semaine :**

⇒ Mardi-Jeudi-Samedi

### Emballages (bac bleu)

⇒ Lundi

### Verre (bac vert ou Modulobac)

⇒ Lundi Toutes les 2 semaines uniquement soit les :

1 - 15 - 29 janvier	2 - 16 - 30 juillet
12 - 26 février	13 - 27 août
12 - 26 mars	10 - 24 septembre
9 - 23 avril	8 - 22 octobre
7 - 21 mai	5 - 19 novembre
4 - 18 juin	3 - 17 - 31 décembre



a rue des deux Communes) et  
 a rue Paul Vaillant-Couturier)



di



# COLLECTE 2018

## LE MÊME JOUR SUR TOUTE LA VILLE

### Encombrants (à sortir le jeudi soir)



Pour toutes les habitations

#### VENDREDI

- 12 - 26 janvier
- 9 - 23 février
- 9 - 23 mars
- 13 - 27 avril
- 11 - 25 mai
- 8 - 22 juin
- 13 - 27 juillet
- 10 - 24 août
- 14 - 28 septembre
- 12 - 26 octobre
- 9 - 23 novembre
- 14 - 28 décembre

A ne pas déposer :

### Ils ne seront pas collectés

Les équipements électriques et électroniques (les appareils électroménagers, les écrans...), les lampes, les pots de peinture, les batteries, les pneus, les bouteilles de gaz, les gravats, les matériaux, les déblais, les fils barbelés et les grillages, les carrosseries de voitures même en éléments séparés, les déchets verts...

### Les apporter à la déchèterie :

service réservé aux particuliers

- de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi,
- de 9h à 13h le samedi, au 7 avenue Marcel Dassault

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés.

### Déchets verts



Bac marron

Pour toutes les habitations

- 2 - 16 janvier
- 6 - 20 février
- 6 - 20 mars
- Avril à novembre tous les mardis
- 4 - 18 décembre

Tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles, épluchures de légumes et de fruits, branchages (pas plus de 10 cm de diamètre et pas plus d'1,20 m de long à fagoter à l'aide d'une ficelle).

### Et n'oubliez pas d'apporter vos produits toxiques

chaque mois au camion ecobus stationné :

**le 1<sup>er</sup> dimanche**, de 9h à 13h\*

au 26 rue Paul Vaillant-Couturier (près du marché)

**et le 3<sup>ème</sup> vendredi** sur la place Stalingrad au Plateau d'Avron, pendant le marché (de 9h à 13h).





# LES JEUNES NOCÉENS EN FORMATION DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Afin de valoriser les compétences de jeunes Nocéens, la Ville de Neuilly-Plaisance a lancé un appel à candidatures pour participer à une formation générale au Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA). La Ville organise le stage de formation générale et prend en charge le coût de la formation et en contrepartie, le stagiaire qui s'est porté volontaire s'engage, durant l'année 2018,

à servir la collectivité au cours de vacances rémunérées, en fonction des besoins de la commune et de son propre emploi du temps.

17 stagiaires ont été retenus pour suivre cette formation du 23 au 31 décembre 2017, dispensée par l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC) au sein de l'école des Cahouettes. Parmi eux, 11 jeunes Nocéens ainsi que 6 agents de la Ville exerçant au sein



Les stagiaires préparant des activités en équipes

des centres de loisirs. Au programme : apprentissage théorique et mise en pratique au cours d'activités élaborées par leurs soins. Une première étape au sein

des métiers de l'animation qui s'est déroulée dans la bonne humeur et qui s'est achevée tout juste avant le réveillon du nouvel An.

## LECTURE ACADEMIE SAISON II

### Deviens une STAR de la lecture !

Le concours Lecture Académie revient !

Fort de son succès, lors de son lancement l'année dernière, la Ville de Neuilly-Plaisance réitère l'opération avec une seconde édition qui se déroulera du 19 janvier à fin mars 2018 !



Le concept est toujours aussi simple : choisir un livre, le lire, préparer une petite présentation de celui-ci et exprimer son avis personnel sur l'ouvrage, le tout devant un jury d'experts.

Ce concours s'adresse aux jeunes (scolarisés en classes de CMI/CM2 et au Collège) et vise à faciliter l'accès à la littérature par une approche volontaire et ludique. C'est aussi le moyen de développer la prise de parole en public. Le premier rendez-vous est fixé le **mercredi 7 février** pour les CMI/CM2 et le **mercredi 14 février** pour les Collégiens. Lors de ces premières rencontres, les participants inscrits préalablement devront choisir leur livre parmi les nombreux ouvrages à disposition. Afin de répondre aux attentes et aux affinités de chacun, l'équipe de la Bibliothèque municipale a sélectionné des romans jeunesse variés (différents niveaux de difficultés), courts et modernes.

Livre en poche, ils auront **jusqu'au 14 mars** pour le lire et préparer leur petite présentation !

Rendez-vous ensuite le **mercredi 14 mars** pour les CMI/CM2 et le **mercredi 21 mars** pour les Collégiens pour le casting ! Pendant 3 à 5 minutes, les jeunes participants devront présenter leur livre devant un jury. L'objectif majeur ici est d'exposer ses impressions avec ses propres mots. Afin de faciliter cet exercice, une fiche de lecture sera remise aux concourants.

Enfin, les résultats du concours, pour chacune des trois catégories (CMI/CM2, 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>), ainsi que les prix et les cadeaux seront dévoilés fin mars !

***Vous adorez la lecture et souhaitez partager votre passion ? Participez à la Lecture Académie saison 2 et devenez une Star de la lecture.***

***Inscrivez-vous avant le 31 janvier en remplissant le formulaire d'inscription disponible à la Bibliothèque municipale ou à l'accueil de la Mairie. Vous pouvez également vous inscrire directement sur [www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com).***



*"Des kilos de livres à gagner, des places de cinéma..."*

#### Informations pratiques

- Les dates, horaires et lieux de chacune des rencontres vous seront envoyés suite à votre inscription.
- Nombre de places limité - **Inscription préalable obligatoire avant le 31 janvier 2018.**
- **Gratuit - Plus d'informations sur le site internet de la Ville.**

# NE RATEZ PAS LA PREMIÈRE SOIRÉE DANCEFLOOR +20 ANS DE L'ANNÉE !

L'événement Dancefloor fait sa grande rentrée 2018 à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance, **samedi 17 mars de 20h à 1h du matin.**

Venez profiter d'une soirée festive et divertissante en famille ou entre amis ! Au programme : musique, danse, buffet (servi jusqu'à 21h30). Comme toujours, vous pourrez accéder gratuitement aux vestiaires, au parking et à la garderie à destination des enfants âgés de 3 mois à 10 ans (accessible sur inscription préalable et dans la limite des places disponibles).

## Informations pratiques

**Samedi 17 mars 2018 à partir de 20h**

Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch, 93360 Neuilly-Plaisance

**Tarifs : Prévente 15 € / Sur place 25 €** (comprend le vestiaire, l'accès au buffet, 1 boisson offerte et la possibilité d'inscrire votre enfant à la garderie (inscription préalable obligatoire en ligne, à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 01 43 00 96 16).



## LA 32<sup>ÈME</sup> AUDITION DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Samedi 10 février à 20h à la Salle des Fêtes, venez célébrer la 32<sup>ème</sup> Audition de l'École municipale de musique. L'ensemble des membres de l'école vont vous offrir un show musical durant lequel les voix et les notes s'enchaîneront et s'entremêleront au rythme du chef d'orchestre, **Vincent PUECH**, Directeur de l'École municipale de musique.

Parents, amis, curieux... tous sont les bienvenus pour écouter la soixantaine d'élèves, âgés de 5 à 40 ans, qui se produiront sur scène à cette occasion, passant harmonieusement par tous les styles de musique.

## Informations pratiques

**Samedi 10 février à 20h**

Salle des Fêtes  
11 avenue du Maréchal Foch  
93360 Neuilly-Plaisance

**Entrée libre**



**BOUCHONS D'AMOUR :**

*Voici les chiffres des bouchons d'Amour collectés au mois de novembre :*

**141 kg** pour le conteneur-dauphin de la Mairie

**30 kg** pour le conteneur-dauphin de la piscine.

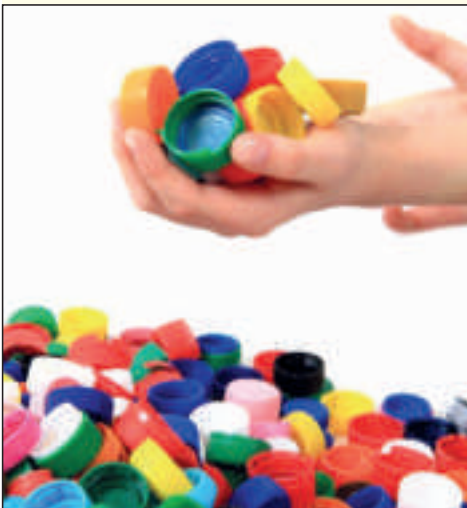
**Ecoles élémentaires :**

- Cahouettes : 133 kg (215 enfants)
- Centre : 173 kg (296 enfants)
- Edouard- Herriot : 90 kg (246 enfants)
- Bel Air : 20 kg (160 enfants)
- Joffre : 15 kg (225 enfants)
- Victor-Hugo : 15 kg (216 enfants)

**Ecoles maternelles :**

- Bel Air : 26 kg (91 enfants)
- Foch : 30 kg (179 enfants)
- Paul Doumer : 20 kg (184 enfants)
- Paul Letombe : 70 kg (109 enfants)
- Léon Frapié : 20 kg (133 enfants)
- Victor-Hugo : 85 kg (169 enfants)

Pour rappel, la collecte des Bouchons d'Amour sert à l'acquisition de matériel pour handicapés (fauteuils roulants,...) et pour mener des opérations humanitaires ponctuelles.



# HARMONIE, ÉMOTION ET PARTAGE AU RYTHME DU GOSPEL



Samedi 9 décembre, le Groupe Gospel de **Géraldine WILSON**, sous l'impulsion de **Magali MONOY** (Présidente de l'association Arabesques) et du Père **Nicolas MAINE** (prêtre de la Paroisse Saint-Henri) ont organisé et animé un concert caritatif exceptionnel à l'Église Saint-Henri.

Le public nombreux a permis de répondre généreusement à l'objectif premier de ce concert, c'est-à-dire soutenir l'association de la Paroisse Saint-Henri de Neuilly-Plaisance au profit des personnes sans-abris, en effet, 800 € ont pu être récoltés. Merci à tous pour votre solidarité !



Le Groupe Gospel de  
Géraldine WILSON

## LE COLLÈGE ORGANISE UNE SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ

Le collège **Jean MOULIN** organise, par le biais du «Conseil de Vie Collégienne» (C.V.C.), une semaine de la solidarité à l'égard des plus démunis.

Il s'agit de collecter le maximum de denrées alimentaires non périssables (pâtes, riz, sucre, huile, boîtes de conserves, ...) au profit de l'association nocéenne "Solidarité espoir", antenne locale de la Banque alimentaire.

Les élèves sont donc invités à apporter le maximum de ces produits du lundi 22 au vendredi 26 janvier.

**Les Nocéens pourront également apporter des denrées les lundi 22, mardi 23, jeudi 25 et vendredi 26 janvier de 8h à 8h30 et de 16h à 18h dans le hall d'entrée du collège.**

**L'objectif est d'en récolter 1000 kilos !**



# L'HISTOIRE DE **QUASIMODO** ET **ESMERALDA** RACONTÉE PAR LA DANSE

Le samedi 17 février 2018 à 17h et 20h30 à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance, la Compagnie



Garbo présente sa nouvelle création, Notre-Dame de Paris. Sous la direction de Véronique Gargiulo, chorégraphe et metteur en scène, les jeunes artistes de la Compagnie, âgés de 8 à 20 ans, incarneront par la danse l'histoire de Quasimodo et Esmeralda dans le Paris médiéval imaginé par Victor Hugo.

## Informations pratiques

Durée 1h.

Tarif unique de 10€€

Réservation à l'accueil de la Mairie (6 rue du Général de Gaulle) ou sur place.

Salle des Fêtes, 11 avenue du Maréchal Foch, 93360 Neuilly-Plaisance.

Tout public à partir de 6 ans.

Plus d'infos :

[www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com)

# Une **comédie** qui va **réconcilier** les familles...

Après le succès d'ISSA DOUMBIA en octobre dernier, UNDERSHOW PRODUCTION et la Ville de Neuilly-Plaisance présentent une comédie pour toute la famille "Les parents viennent de mars, les enfants du Mc Do" **dimanche 11 février à 16h à la Salle des Fêtes !**



On adore nos enfants mais parfois "haaaaaaaaaa"...

On adore nos parents mais parfois "haaaaaaaaaa"...

Lorsque les parents regardent leurs enfants la seule question qui leur vient à l'esprit c'est : "Mais de qui a-t-il pris?" Eux, lorsqu'ils regardent leurs parents, ils twittent : "C'est sûr, j'ai été adopté" Bébé, enfance, adolescence, à tous âges, ses joies... et ses galères.

Venez vous détendre devant ce spectacle, fous rires garantis du début à la fin !

## TARIFS :

TARIF PLEIN : 19 €

TARIF HABITANT : 15 €

TARIF SENIOR : 15 €

TARIF ENFANT (- 12 ans) : 10 €

## Informations pratiques

Dimanche 11 février 2018 à 16h

Salle des Fêtes, 11 av. du Maréchal Foch, 93360 Neuilly-Plaisance

Renseignements et réservations au 01 84 16 15 52

ou dans les points de vente habituels (Fnac, Carrefour, Auchan, Magasin U...).

# 24<sup>ÈME</sup> SALON TOUTES COLLECTIONS

L'association "La Nocéenne de Philatélie et Cartophilie" vous donne rendez-vous le dimanche 21 janvier, de 8h30 à 17h, à la Salle des Fêtes de Neuilly-Plaisance pour l'édition 2018 de son Salon Toutes Collections.

Venez enrichir ou démarrer une collection qu'elle soit de timbres, de cartes postales, de pièces, de disques ou encore de jouets anciens.

Inscriptions ouvertes aux exposants au 06 72 82 92 63.



## Informations pratiques

Dimanche 21 janvier de 8h30 à 17h

Salle des Fêtes

11 avenue du Maréchal Foch

Entrée gratuite.



## SONY ROSET EN FINALE DU CONCOURS TOP MODEL EUROPE

Le verdict a été sans appel pour **Sony ROSET**, nocéen depuis peu, puisqu'il a été sélectionné pour participer à la finale du concours "Top Model Europe" le samedi 17 février à Bruxelles. Ses deux passages sur scène n'ont pas laissé indifférents les membres du jury et le public puisqu'il a été sélectionné d'office pour la finale alors que les autres lauréats devaient attendre quelques jours pour avoir leurs résultats.

*"Sans plus attendre, je me prépare pour la finale. Pendant plus d'un mois, je vais alterner entre les entraînements sportifs intenses jusqu'à 5 fois par semaine matin et soir et mon travail pour pouvoir donner le meilleur de moi-même. C'est un peu comme si je préparais une finale de foot de coupe d'Europe"* souligne t-il.



*Pour soutenir Sony ROSET pour cette dernière ligne droite, n'hésitez pas à "liker" sa page Facebook "Top Model Europe - Sony" car le jour J cela pourra faire la différence.*

## BELLE RÉUSSITE DU CLUB NPS TAEKWONDO

Les jeunes (âgés de 12 à 16 ans) du Club ont participé aux Championnats Départementaux à Saint-Denis (Coupe 93, compétition Combat), le samedi 25 novembre et y ont obtenu d'excellents résultats.

En effet, sur un total de 11 combattants, 8 ont rapporté des médailles (dont 2 en Or) et se sont qualifiés pour le Championnat d'Ile-de-France qui aura lieu en février.

Voici le détail des médailles :

**Or :**

- Nolan **YEKEL** (Qualifié pour les Championnats d'Ile-de-France : Q)
- Thomas **CARRE** (Q)

**Argent :**

- Issa **DIMBELOLO** (Q)

**Bronze :**

- Alpha Oumar **BARRIE**
- Gabin **BAILLET**
- Nausicaa Mendy **WEBER** (Q)
- Alexia **AMBROCI MELNIC**
- Eliot **BONNET**

A noter qu'**Alexandre BEAUDOIRE** et **Gabriel ABDELLATIF** se sont également qualifiés pour les Championnats régionaux.

**Contact :**

[nps-taekwondo.sportsregions.fr](http://nps-taekwondo.sportsregions.fr)



De gauche à droite : Nausicaa Mendy WEBER et Alexia AMBROCI MELNIC.

## COURS DE CAPOEIRA : LA CULTURE BRÉSILIENNE A NEUILLY-PLAISANCE !

Le club "Naçao Capoeira, arte et cultura" créé en novembre à Neuilly-Plaisance, dispense des cours de "Capoeira Régionale", depuis le samedi 13 janvier au Dojo de la MCJ des Renouillères. (de 10 h à midi, avec cours d'essai gratuit).

Cette discipline est un Art martial brésilien mêlant science du combat, ferveur musicale, convivialité du chant et découverte de la culture brésilienne.

*"La Capoeira allie la grâce à l'efficacité puisque sa pratique consiste, par une gestuelle tout en fluidité rythmée par la musique, à esquiver les attaques d'un adversaire, tout en lui portant des coups de pied"* explique Emilie

LARRAGUETA, Présidente et fondatrice du Club avec trois amis brésiliens (tous les quatre nocéens et Professeurs).

Accessible à tous à partir de 5 ans, la Capoeira permet d'acquérir condition physique, souplesse, respect d'autrui, et donne accès à la riche culture brésilienne, sous toutes ses formes.

*"La pratique de la Capoeira est idéale pour réunir, dans un cours commun, les membres d'une même famille : enfants, parents et même grands-Parents qui peuvent pratiquer un sport tout en partageant des instants de grande convivialité."*, conclut Emilie LARRAGUETA.



La Capoeira, le fameux Art martial brésilien.

**Contact :**

[Nacao.artecultura@gmail.com](mailto:Nacao.artecultura@gmail.com)

06 73 20 32 15

# DE NOMBREUX NOCÉENS POUR LE DERNIER "APÉRO DU MAIRE" DE L'ANNÉE !

Le dimanche 17 décembre, **Christian DEMUYNCK** avait donné rendez-vous aux Nocéens, comme il le fait régulièrement, au "café du Marché" à l'occasion du dernier "Apéro du Maire" de l'année.

**D**epuis déjà 6 ans, ce sont des centaines de Nocéens qui ont pu bénéficier de ce type de rencontres informelles et conviviales. Fidèle à sa réputation de Maire de proximité, **Christian DEMUYNCK** privilégie le contact direct pour résoudre les problèmes du quotidien ou prendre connaissance des remarques ou suggestions émises par les Nocéens dans l'intérêt de notre ville.

Ainsi, durant une heure et demie, le Maire put ainsi échanger avec les administrés sur des problèmes d'emploi, de logement, de circulation, de voisinage, de voirie...

Comme toujours, Christian DEMUYNCK s'est montré à l'écoute de chacun, consacrant à chaque Nocéen le temps nécessaire à la recherche de solutions permettant de traiter les problèmes évoqués. *Rendez-vous en 2018 !*



"L'Apéro du Maire" n'échappe pas à la mode du "Selfie" !



Aider les Nocéens à résoudre leurs problèmes...



Christian DEMUYNCK à l'écoute des Nocéens.

## UCEAI+ : UNE OPÉRATION RÉUSSIE

**D**imanche 14 janvier, les Nocéens étaient venus nombreux, avenue du Maréchal Foch, pour assister au tirage au sort du jeu-concours "Vos achats remboursés" organisé par l'association de commerçants UCEAI+. Plus de 3800 € d'achats remboursés ont été remportés de quoi démarrer l'année en beauté !



**Alain MORENO** (8<sup>ème</sup> à partir de la gauche), président de l'association UCEAI+ entouré des membres de l'association et des heureux gagnants.



# UN SAVOIR-FAIRE QUI SE VOIT !

Le Groupe SALMON, dont le siège social est situé à Metz, possède depuis 50 ans, une agence installée sur le plateau d'Avron.

La société est spécialisée dans les travaux de ravalement et d'isolation thermique extérieure des habitations et développe également une véritable expertise pour ce qui concerne l'habillement des façades.

*“Par sa longue expérience, notre Groupe transmet un savoir-faire qui nous permet de réaliser un travail de grande qualité, avec une exigence particulière portée sur les finitions”,* explique Mehdi CHAMMA, responsable de l'agence.

Le Groupe SALMON travaille, par ailleurs selon des normes fixées par “une Charte environnement” et selon les certifications “Qualibat”.



A titre d'exemple de réalisation, les compagnons viennent d'achever la rénovation d'une maison de Maître située avenue Carnot, à la grande satisfaction de ses propriétaires, ravis du travail réalisé et du résultat obtenu !



#### Contact :

Groupe SALMON  
7 avenue Louise  
01 43 00 72 50  
[www.groupe-salmon.fr](http://www.groupe-salmon.fr)

## LE VICTOR HUGO PROPOSE SA "FORMULE BISTROT"

Depuis le 8 janvier, pour répondre aux demandes de sa clientèle, le restaurant “le Victor Hugo” propose une “Formule Bistrot” à des prix attractifs.

#### Contact :

Restaurant “le Victor Hugo”  
3 quater avenue Victor-Hugo

#### Ouverture :

>>> du lundi au vendredi (midi),  
>>> du jeudi au samedi (soir)

09 50 90 50 22

[victorhugo.neuilly@free.fr](mailto:victorhugo.neuilly@free.fr)

**NOUVEAU**  
À partir du lundi 8 janvier 2018  
*le Victor Hugo*  
VOTRE RESTAURANT À NEUILLY-PLAISANCE  
vous invite à découvrir sa nouvelle  
“Formule Bistrot”  
TOUS LES MIDIS DU LUNDI AU VENDREDI  
Une cuisine familiale élaborée à partir de produits frais en provenance directe de Bourgis

les formules bistrot du midi  
13€ 16€ 19€  
Plat Entrée + Plat Entrée + Plat  
du ou  
jour Plat + Dessert + Dessert  
Réservations au 09 50 90 50 22



## "LA PANICHETTE" SE DISTINGUE DE NOUVEAU !

**M**ichel EL OMRI banalise l'excellence ! En effet, sa Boulangerie-Pâtisserie "la Panichette" a remporté en 2017 et pour la seconde fois après 2014, le 1<sup>er</sup> prix de "la Meilleure Baguette de Tradition française" de la Seine-Saint-Denis\*.

*"Je suis particulièrement fier d'avoir obtenu de nouveau ce prix qui récompense la qualité de notre travail",* déclare M. EL OMRI, qui dirige une équipe de 2 boulangers, 2 pâtisseries (dont lui-même) et 2 vendeuses.

Cette distinction le qualifie pour le "Master national", à l'occasion duquel il avait terminé à la 4<sup>ème</sup> place en 2015, qui aura lieu le 16 mai prochain sur le parvis de Notre Dame de Paris !

*"La méthode artisanale est souvent oubliée aujourd'hui ! Nous travaillons à l'ancienne, avec des pâtes à "pousse lente" qui, après avoir reposé 24 h, sont façonnées à la main. Cela fait toute la qualité gustative de la baguette et augmente sa durée de conservation",* précise M. EL OMRI.

"La Panichette" propose également d'autres baguettes : la "Bûcheron", le "Tour de Meule" et sa spécialité "la



De g. à dr. en blanc MM. EL OMRI et DEHIBI (salarié-boulangier à "la Panichette").

Charpentier" au seigle et au levain, ainsi que de nombreuses pâtisseries.

### Contact :

71 avenue du Maréchal FOCH  
01 43 00 12 25

\*A noter que **Christophe NOEL** ("Les Délices de Plaisance", 19 rue du Général de Gaulle, a terminé 5<sup>ème</sup> de ce concours.

## UN COACHING D'ENTREPRISE

Nelly TREVGODA est coach diplômée et accréditée par l'European Mentoring and Coaching Council comme praticien senior.

**E**lle travaille depuis plus de 15 ans dans la réorientation de carrière, l'efficacité professionnelle, l'accompagnement des managers ainsi que dans le coaching d'équipes.

*"J'aime voir évoluer les personnes vers la réussite de leurs projets et faire en sorte qu'elles exploitent au mieux leurs compétences et leurs qualités humaines"* dit Nelly TREVGODA.

Elle vous accompagne sur mesure avec des méthodes ludiques et créatives en particulier dans l'Aide à la recherche d'emploi : Elaboration de votre projet professionnel,



Nelly TREVGODA en consultation

préparation active à l'entretien d'embauche et pour ce qui est de votre parcours professionnel : organisation du travail, la gestion de

votre temps ; efficacité relationnelle ; Créations ou reprise d'entreprise ; Préparation à la retraite...

*"Les difficultés rencontrées relèvent le plus souvent de points de blocage et de résistances que j'identifie pour pouvoir les surmonter à travers un travail spécifique. A cet égard, les outils que je pratique, sont très efficaces pour progresser",* explique-t-elle encore.

Celle-ci a récemment accompagné plusieurs entreprises privées comme Pages Jaunes, ou des acteurs publics comme la Préfecture des Hauts-de-Seine.

### Contact :

"TREVGODA Consulting"  
22 avenue Georges Clemenceau  
06 72 22 31 41  
Nelly.trevgoda@orange.fr  
www.TrevgodaConsulting.fr





**Bonjour, j'ai noté depuis quelque temps qu'il y avait de plus en plus de mauvaises herbes sur les caniveaux, bordures de trottoirs ainsi que sur certaines portions gravillonnées des Voies Lamarque.**

**A quoi cela est-il dû ?**

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, il est interdit de répandre des pesticides dans les espaces ouverts au public tels que les espaces verts, promenades, forêts, rues et trottoirs.*

*Seuls restent autorisés les produits dits de biocontrôle ou à faible risque phytosanitaire.*

*De ce fait, la commune est obligée de recourir à des méthodes alternatives telles que l'arrachage manuel, le désherbage thermique, les débroussailluses munies de brosses métalliques. Toutes ces méthodes sont cependant moins efficaces et plus onéreuses que les pesticides car elles nécessitent plusieurs passages. C'est une charge financière supplémentaire imposée aux collectivités déjà bien malmenées dans ce domaine.*

*A terme, afin de limiter les temps d'intervention des agents municipaux, c'est tout l'espace public et l'image que nous en avons qui devront être repensés.*

*En effet, pour la majorité d'entre nous, la présence de «mauvaises herbes» dans les espaces publics évoque le manque d'entretien et véhicule une image négative. Nous devons donc nous habituer à une gestion différenciée avec pour certains lieux la présence d'herbes ainsi que d'une végétation spontanée et moins maîtrisée.*

*A noter enfin que l'interdiction des produits phytosanitaires entrera en vigueur pour les particuliers au 1<sup>er</sup> janvier 2019.*



*Bonjour.  
J'ai récemment reçu 2 mails frauduleux dans lesquels les émetteurs se faisaient passer pour le service des Impôts.*

*Ces mails relevaient un trop perçu, par les services fiscaux, remboursable si je communiquais les références de ma carte bancaire.*

*J'ai failli me faire avoir !  
Que faut-il faire en pareil cas ?*

L'administration fiscale n'est, bien évidemment, pas à l'origine de ces envois qui constituent des tentatives d'"hameçonnage".

L'émetteur se fait passer pour la Direction Générale des Finances Publiques et invite le destinataire à cliquer sur un lien pour accéder à son dossier personnel.

Nous vous recommandons la plus grande prudence et vous rappelons quelques consignes de sécurité.

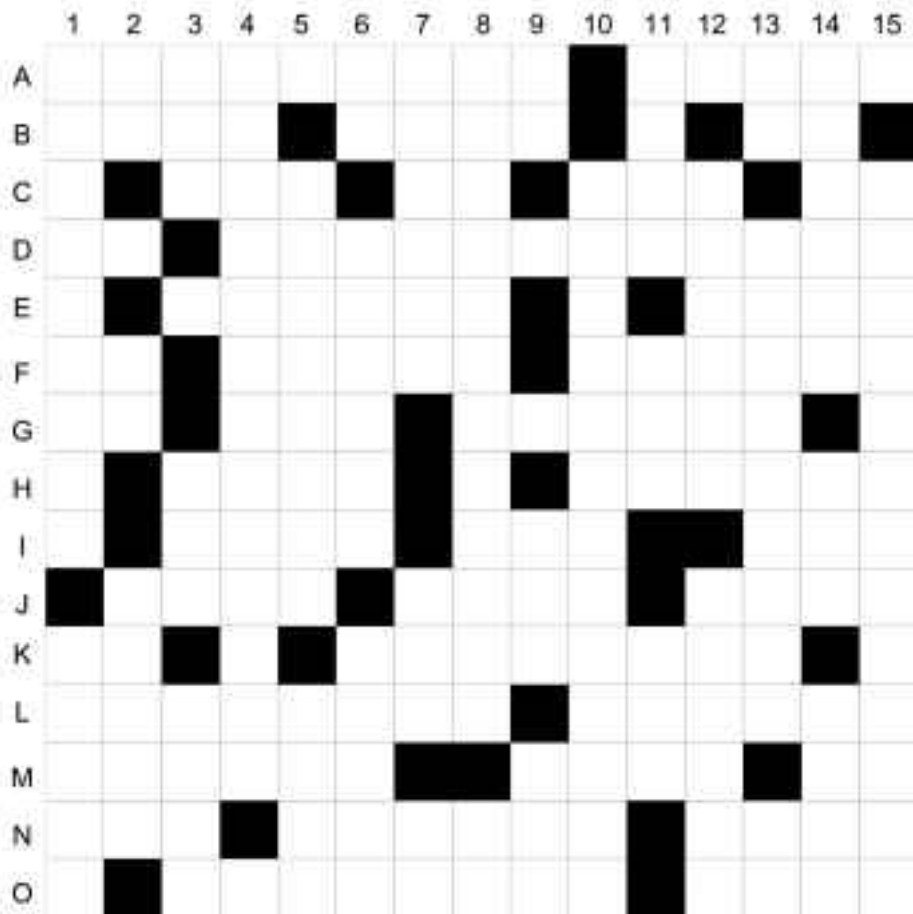
Le numéro de carte bancaire ne vous est jamais demandé pour le paiement d'un impôt ou le remboursement d'un crédit d'impôt.

**Donc, si vous recevez un courrier électronique de ce type :**

- ne répondez pas à ce message ;
- ne cliquez pas sur les liens à l'intérieur de celui-ci ;
- supprimez-le de votre boîte aux lettres.

**Pour plus d'informations :**

**<https://www.impots.gouv.fr/portail/actualite/courriels-et-appels-telephoniques-frauduleux>**



**MOTS CROISÉS :**

**Horizontalement**

- A Ses jardins s'étendent sous le Palais de Chaillot - Gare transformée en Musée
- B Etat uni - Avec clic pour un convertible - Pronom personnel
- C Espace protégé - Adresse d'ordinateur - Premier département - Terminaison verbale
- D Parcours des yeux - Le quartier des artistes avant la seconde guerre mondiale
- E Langage soutenu caractéristique de ce qui est violent - Circule dans le métro
- F Dieu solaire - Bon à tout et surtout au pire - Homme d'une extrême beauté selon Oscar Wilde
- G Dans le vent - Examen médical de l'œil (sigle) - Associé à Normandie pendant la guerre.
- H Cité en 66 - Place des peintres à Paris
- I Modèle de Harley - Sillonne Paris dans les deux sens - Discipline à l'école de droite à gauche.
- J Fondement - Doubé pour un bar de bas étage - Le Château dans les Hauts-de-France
- K Au milieu du mois - Place de l'obélisque de Louxor
- L Retirant ses effets - Haut fonctionnaire français, un des pères de l'Europe
- M Vague - Capable - Un peu d'âpreté
- N Spécialiste du nez et des oreilles - Fait le tour de Paris, en bref - Grand lac étranger
- O Négation - Petit sourire enfantin - transpirer.

**Verticalement**

- 1 Après avoir brûlé son Palais, Paris a conservé ses jardins - Théâtre parisien,
- 2 Bouts de route - Douze mois - Rivière
- 3 Organisation armée secrète - Armée de l'Air espagnole - Rimbaud en a chanté le dormeur
- 4 La plus belle avenue de Paris
- 5 La plus ancienne façade parisienne - Abri de squaw
- 6 Mort phonétique - Fit le bonheur des skieurs - Bars
- 7 Brille de bas en haut - Doubé pour une douceur - Note
- 8 Enseigneront à nouveau - Entrée en Italie
- 9 Langue des troubadours - Écu mal en point - Sous-Pref en 84
- 10 À l'Étoile et au Carrousel (trois mots)
- 11 Famille mouton - Commune lombarde - Incongruité
- 12 Conter - Pour des lames qui viennent s'attacher au pied du champignon
- 13 Pose une condition - Les puces au nord de Paris (deux mots) - Petit ruisseau
- 14 Plantain d'eau - Grand pour un cinéma historique de Paris. N-3. Surveillance de près
- 15 Graver de nouveau.

**SUDOKU :**

	6			8			4
	4			2			1
		1					
			7	5			3
	9			3		4	
					8	6	5
	1		9	4		2	
8			2	6			
6					9	5	

*Solutions du précédent numéro*

6	4	5	7	3	9	8	1	2
3	8	1	4	2	6	5	9	7
2	7	9	8	5	1	3	4	6
5	9	7	2	6	4	1	3	8
1	6	2	9	8	3	7	5	4
4	3	8	5	1	7	2	6	9
8	5	3	6	4	2	9	7	1
7	1	4	3	9	8	6	2	5
9	2	6	1	7	5	4	8	3



**ÉTAT CIVIL**



**• NAISSANCES EXTÉRIEURES**

- AIDEL Melina
- ACHOUR Zeyd
- MARTIN Djulyan
- BENCHOHRA Haroun
- TITTI MOUSSI Garvey
- CAMUS Tom
- NOUAILI Younes
- SEBDOUN Sofia
- PRADEL POSMANTIER Eva
- LE DEZ Victor
- DADE Elijah
- LEGARET Jules

- SURU Mia
- WISNER Nora
- PANG BENAMIROUCHE Kylian
- LALANNE Coline
- BOUCHEFRA Enzo
- ELISMAR Odélia
- MORVANT Lucie
- DIABY Zeinabou
- LEFEBVRE Jeanne
- NOUR Lwiz
- KABA Massere
- HERNÉ Maëlle

**• MARIAGES**

Monsieur CHAUCHEAU  
et Madame CARRASCO MARTINEZ

**• DÉCÈS**

Monsieur Pierre CLOUET, 88 ans  
Madame Micheline ROUGERON  
veuve NAYROLE 90 ans



## Inscriptions ouvertes au Concours "Un des Meilleurs Apprentis de France"

Ce concours a été créé en 1985 à l'initiative de Paul Labourier, MOF enseignant du Morbihan, dans un premier temps au niveau départemental, puis régional et enfin national depuis 2001.

Il connaît une croissance assez exceptionnelle sur l'ensemble du territoire national puisque plus de 6000 candidats s'inscrivent chaque année dans plus de 90 métiers. Il s'adresse aux jeunes âgés de moins de 21 ans, en formation initiale (CAP, BEP et Bac Pro) provenant d'établissements publics ou privés, sous statut scolaire ou sous contrat d'apprentissage.

Il est organisé par la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France sous l'égide du Sénat, du Ministère du Travail et de la Formation professionnelle et du Dialogue Social, et du Secrétariat d'état chargé du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation et de l'Économie Sociale.

**Les pré-inscriptions au concours sont ouvertes jusqu'au 31 janvier 2018.**

*Pour plus d'infos [www.mairie-neullyplaisance.com](http://www.mairie-neullyplaisance.com)*

## CLUB NOCÉEN DE SCRABBLE

Le Club nocéen de **Scrabble** a repris ses activités dans un nouveau local : la Maison de la création, située au 24 bis rue du Général de Gaulle.

**Tous les mercredis à partir de 13h45.**

**Renseignements :**

**Philippe DIRINGER**  
01 72 51 07 46

## DON DU SANG : mardi 27 février 2018

Chaque année des millions de malades sont soignés grâce aux dons de sang...

L'Établissement Français du Sang (EFS) vous donne rendez-vous, pour une nouvelle collecte de sang au **Gymnase du Bel Air** (28 rue du Bel-Air, Neully-Plaisance) le **mardi 27 février de 14h à 19h**.

Un don de sang, de l'arrivée au départ de la collecte, ne prend que 45 minutes et peut sauver des vies. N'attendez plus, mobilisez-vous !



**À noter :**

Pour un premier don, **se munir d'une pièce d'identité et ne pas être à jeun avant le don.**

**Le lieu de la collecte change cette fois, ce n'est pas à la Salle des Fêtes mais au Gymnase du Bel Air.**

**Plus d'infos sur [dondusang.efs.sante.fr](http://dondusang.efs.sante.fr) et sur le site de la Ville.**

## LES RESTOS DU CŒUR

### COMMUNIQUÉ



Toute l'équipe des "Restos du Cœur" remercie les Nocéens ayant participé :

- à la **collecte Intermarché des 13 et 14 octobre**
- à la **collecte de jouets organisée par la Mairie**

Celles-ci permettent d'améliorer le quotidien des familles et de gâter les enfants en périodes de fêtes.

Une fois de plus, les Nocéens ont démontré leur générosité en ces deux occasions.

**Un grand merci à tous et tous nos vœux pour 2018 !**

## DÉMÉNAGEMENT DE LA TRÉSORERIE



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'activité de la trésorerie a été transférée au service des impôts des particuliers (SIP) de Neully-sur-Marne pour la partie recouvrement de l'impôt. L'activité de gestion du secteur public local sera, pour sa part, transférée à la trésorerie de Noisy-le-Grand.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES OUVERTES

Pour les enfants nés en 2015, les inscriptions scolaires sont ouvertes jusqu'au 31 mars 2018. Renseignements auprès du service des affaires scolaires au 01 43 01 69 17.



## NEUILLY-PLAISANCE VILLE FLEURIE

L'association vous propose d'assister à sa séance de Vidéo Projection de rétrospective des sorties et manifestations de l'année 2017 qui aura lieu :

**le samedi 3 février 2018 à 14h à l'Espace Plaisance de la Bibliothèque Municipale.**

Cette séance se terminera par le pot de l'amitié.

## LIVRE DU MOIS

Auteur : David Vann

Editions Gallmeister

Titre : "L'OBSCURE CLARTE DE L'AIR"



"L'Obscure clarté de l'air" est une réécriture du mythe de Médée. Un chant d'amour à la femme enfin libre qui refuse sa condition d'esclave, se bat pour ses propres choix, quitte à tout sacrifier.

Dans la mythologie grecque, Médée est la fille du roi de Colchide, Aeétès. Elle est par conséquent la petite fille du Soleil (Hélios) et la nièce de la magicienne Circé. Sa mère est l'Océanide Idye. Mais parfois, on lui donne comme mère la déesse Hécate, patronne de toutes les magiciennes.

David Vann, un écrivain obsédé par le mythe de Médée retrace à sa manière l'histoire de cette destructrice de rois, amoureuse et mère, libre et trahie, féministe et tragique. Une femme insatiable, qui pour le romancier, n'a rien d'une sorcière mais représente la fin du monde, le déclin de la civilisation égyptienne au profit de la culture occidentale.

L'auteur a choisi une écriture profonde, irraisonnée, abandonnant au passage tout élément magique, toute psychologie pour se consacrer sur l'action.

Médée devient ainsi une héroïne politique face à un monde absurde et follement humain.

**\*\*\*Médée est programmé au cinéma La Fauvette\*\*\***

## COLIS DES ANCIENS

Le 12 décembre en Salle des Mariages, Lau CMA ainsi qu'à la Résidence des Pins, la Ville a offert à près de 1000 Nocéens de plus de 72 ans, de savoureux colis de Noël, en présence de membres du Conseil des Aînés.

Des colis de friandises (157) ont également été distribués aux pensionnaires des maisons de retraite "L'Eglantine" et "Les Lauriers de Plaisance".



Des colis de Noël très prisés !

4 FÉV. 2018 **EL BURRO BLANCO** RESTAURANT **70€**



EL BURRO BLANCO est un charmant restaurant, festif et chaleureux.

Une cuisine espagnole authentique : tapas, jamon serrano, paellas, zarzuela...

Tous ces plaisirs de la table se joindront à celui d'écouter les musiciens et d'être séduits par la belle danseuse andalouse.

ATCI - 11 rue du Général de Gaulle - 06 11 77 68 73



## HALTE AU DÉNIGREMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Outre le fonctionnaire “bashing”, il est de bon de se livrer également au dénigrement des collectivités qui seraient dépendantes et gèreraient mal l’argent public. Plusieurs rapports (et notamment de la Cour des Comptes) établissent que loin des quelques scandales qui font les délices de la presse, la réalité était tout autre.

En réalité, l’Etat incapable de maîtriser sa propre dette attend des collectivités qu’elles fassent, elles, les efforts qu’il ne peut pas faire. Rappelons qu’à la différence de l’Etat, les collectivités locales ne peuvent pas voter un budget en déficit.

C’est l’Etat également qui par pusillanimité n’ose pas “dégraissier” le millefeuille administratif et qui même “en rajoute une couche”. Pour le moment, la Métropole du Grand Paris et les Territoires loin de générer des économies sont au contraire sont une source supplémentaire de dépenses pour les communes.

A cet égard, supprimer les départements de la Petite Couronne est une proposition potentiellement intéressante qui mérite le débat. Il faut rappeler que la métropole du Grand Lyon créée en 2015 a, à l’intérieur de ses limites territoriales, absorbé le département du Rhône dont les compétences lui ont été transférées.

De plus en plus, le principe même d’autonomie financière des collectivités (qui figure

pourtant dans la Constitution) est mis à mal.

Dernier épisode en date : la suppression de la Taxe d’Habitation. Le Gouvernement certifie qu’elle sera compensée à l’euro près mais selon la formule bien connue : “les promesses n’engagent que ceux qui les écoutent”. La liste est longue des promesses que l’Etat n’a pas tenues.

Pour des élus, ce n’est pas la même chose que de percevoir 100 par un impôt ou par une dotation de l’Etat. Par ailleurs, supprimer la taxe d’habitation, c’est faire bien peu de cas du lien que les impôts entretiennent entre le contribuable et la collectivité pour laquelle il les verse.

Il n’est pas dans notre propos de dire que les collectivités locales n’ont pas d’efforts à faire en matière budgétaire mais à tout le moins, “le coup de rabot” pourrait être donné avec discernement.

Ainsi à Neuilly-Plaisance, cela fait des années que les élus municipaux en lien avec les services s’attachent à faire des efforts de gestion. Tous les ans à l’occasion des discussions budgétaires, toutes les dépenses sont passées “au tamis” tant au niveau de leur pertinence que de leur montant. Ainsi pour cette année, il a été demandé à chaque service de faire une économie de 5% sur son budget de fonctionnement 2018 par rapport aux dépenses 2017.

A Neuilly-Plaisance, nous avons décidé que ces efforts financiers ne se feraient pas au détriment de la qualité des services publics et ne se traduiraient pas par une augmentation déraisonnable des tarifs.

Bien entendu, la dématérialisation des procédures est également un levier important d’économies et de gain de temps pour les agents municipaux mais nous défendons une dématérialisation raisonnée qui ne supprime pas l’humain et le lien de proximité y compris pour les plus fragiles d’entre nous. C’est aussi cela l’exception Nocéenne : moderniser sans déshumaniser.

Moderniser c’est enfin questionner les processus, les procédures internes à chaque service afin de les améliorer et de les rationaliser. Une auditrice interne est chargée d’aider les services dans cette tâche.

Le Président de la République a dit dans ses vœux aux Français qu’il “n’arrêterait pas d’agir”. Soyez assuré que nous n’avons pas attendu M. Macron pour mettre en pratique cette formule et que nous continuerons à l’appliquer encore tout au long de 2018.

Nous souhaitons à tous les Nocéennes et tous les Nocéens une excellente année 2018.

*Les élus du Groupe majoritaire.*

### QUEL DROIT D’EXPRESSION ?

Notre groupe et vos élus vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018.

Vœux auxquels se joignent ceux qui travaillent avec nous, pour vous, pour notre ville.

La majorité municipale, quant à elle, vous aura présenté les siens via divers supports alors que notre groupe est restreint à cette seule tribune. C’est par cet unique moyen et les 1400 caractères accordés, que nous vous rendons compte de notre mandat et des dysfonctionnements que nous croyons voir dans la gestion de notre ville (budget, rythmes scolaires, urbanisme, démocratie locale...)

Or, en 2017, la périodicité du bulletin a changé passant de 11 à 8 par an. Ceci diminue notre espace d’expression alors que le maire déve-

loppe en parallèle de nouveaux supports : newsletter Internet, SMS, Facebook. Il y rend compte de son action mais nous en refuse l’accès. Nous estimons ce procédé non conforme aux dispositions légales qui prévoient clairement la pluralité d’expression. Malgré nos réclamations en Conseil municipal, rien ne change.

Nous n’avons pas publié nos deux dernières tribunes. Certains se sont inquiétés de ce silence, preuve, à nos yeux, qu’il est gênant. Pourtant, c’est ce silence qui nous est imposé sur les autres moyens de communication de la Mairie.

Nous protestons et protesterons contre cette situation ! En attendant, retrouvez-nous sur site internet : [ps.neuilly-plaisance.free.fr](http://ps.neuilly-plaisance.free.fr)

Les élus du groupe *Une nouvelle énergie pour Neuilly-Plaisance*  
**Valérie SUCHOD, Georges SAUNIER, Florence BIENTZ**

### VOEUX 2018

En ce début d’année 2018 le collectif Neuilly-Plaisance Citoyenne Solidaire vous présente ses meilleurs vœux de résistance à la régression sociale sans précédent. Nous souhaitons qu’à l’échelon municipal une politique sociale incluant la défense des services publics locaux soit une priorité pour amortir la perte de droits durement acquis et endiguer l’appauvrissement de la majorité au profit de la minorité des plus riches. En 2018 et plus que jamais, le rassemblement dans la lutte est urgent !

**Neuilly Plaisance Citoyenne  
Solidaire**

[www.neuillyplaisance.fr](http://www.neuillyplaisance.fr)



SOIRÉE

# DANCEFLOOR

+ DE 20 ANS

SAM. ► 17 ◀ MARS

DE 20H À 1H DU MAT'

PRÉVENTE : 15€  
SUR PLACE : 25€

SALLE DES FÊTES DE NEULLY-PLAISANCE  
11 AVENUE DU MARÉCHAL FOCH

DU EN LIVE + BUFFET (SAUCISSE 2100€) + 1 BOISSON CHÈQUE  
SABONNE D'ACTIVITÉ 2000€ (SAUCISSE 2100€ + 300€ + 300€)  
ACCÉSSION PRÉALABLE OBLIGATOIRE JUSQU'AU 31 JANVIER 2018  
RÉSERVATIONS SUR [WWW.MAIRIE-NEULLYPLAISANCE.COM](http://WWW.MAIRIE-NEULLYPLAISANCE.COM)  
OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

La ville de Neully-Plaisance présente  
la 2<sup>ème</sup> édition du Concours :

# Lecture Académie

Deviens une STAR  
de la lecture !

## Étape 1

Choisis ton livre !

Mercredi 7 février 2018  
Catégorie CM1 / CM2

Mercredi 14 février 2018  
Catégorie 3<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup>  
Catégorie 6<sup>ème</sup> / 8<sup>ème</sup>

## Étape 2

Passer le casting !

Mercredi 14 mars 2018  
Catégorie CM1 / CM2

Mercredi 21 mars 2018  
Catégorie 3<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup>  
Catégorie 6<sup>ème</sup> / 8<sup>ème</sup>

## Étape 3

Décroche la victoire !

Fin mars 2018



De NOMBREUX  
cadeaux à gagner !

**INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE AVANT LE 31 JANVIER**

à l'accueil de la Mairie, auprès de la Bibliothèque Municipale ou sur [www.mairie-neullyplaisance.com](http://www.mairie-neullyplaisance.com)